

Les OGM au menu des débats internationaux

Par Christophe NOISETTE

Publié le 07/11/2014



La mondialisation, c'est de prime abord un fait : l'accélération des échanges commerciaux autour de la Planète. Mais c'est aussi et surtout une organisation politique qui a rendu ce fait possible. L'idée sous-jacente est que le marché a besoin d'une harmonisation des réglementations et d'un encadrement de ces dernières pour qu'elles ne cachent pas des entraves au commerce. C'est cette idéologie qui s'est concrétisée avec la création de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) et du Codex alimentarius. Inf'OGM a déjà rendu compte de l'internationalisation des procédures d'évaluation des OGM et des actions, dans ces instances, en faveur d'une synchronisation des autorisations. Or, ces deux outils n'ont pas su « empêcher » l'établissement de normes sociales ou environnementales telles celles de l'Union européenne (UE), obtenues du fait d'une action de plaidoyer des acteurs de la société civile. Ainsi, l'UE s'est engagée dans une négociation bilatérale avec le Canada et les États-Unis, dont le but est, une fois de plus, de fluidifier le commerce entre ces continents. En parallèle, certains États et de nombreuses entreprises organisent « l'Alliance internationale pour une agriculture intelligente face au climat », qui, au nom de la lutte contre le dérèglement climatique, tente de légitimer et de diffuser une vision financière et technologique de l'agriculture. Le niveau international est une arène importante où se joue, loin des regards des citoyens, le devenir des OGM et de tous ses avatars.

L'article publié dans [le numéro 131](#) est une synthèse de deux articles précédemment rédigés :

- [Christophe NOISETTE, « L'agriculture « intelligente » face au climat : cheval de Troie des OGM ? »](#), *Inf'OGM*, 26 septembre 2014
- [Christophe NOISETTE, « TAFTA - L'étiquetage des OGM menacé, des ONG aux Etats-Unis mobilisées »](#), *Inf'OGM*, 3 octobre 2014